



27.09.2007

Le Parti Vert demande des mesures fédérales sur les téléphones cellulaires et les réseaux sans fil.

OTTAWA – La chef du Parti Vert Elizabeth May exhortait aujourd'hui le ministre de la Santé Tony Clement à émettre un avertissement immédiat sur les dangers latents constitués par les Rayonnements ÉlectroMagnétiques (REM) de la téléphonie cellulaire et des réseaux sans fil du pays.

L'Allemagne enjoignait récemment sa population à éviter, dans la mesure du possible, les technologies sans fil, et l'Agence Européenne pour l'Environnement (AEE) lui emboîtait le pas en réclamant la réduction immédiate de l'exposition au REM de la téléphonie et des réseaux sans fil. L'AEE a laissé entendre que tout délai dans la prise de mesures pourrait précipiter une crise de santé similaire à celles provoquées par l'exposition à l'amiante et à la fumée du tabac.

« Les preuves scientifiques selon lesquelles l'exposition au rayonnement électromagnétique des téléphones cellulaires et des réseaux sans fil causeraient des dommages importants à la santé humaine, notamment chez les enfants, sont de plus en plus nombreuses », déclarait Mme May. « Il est insensé de fermer les yeux aux effets éventuels du REM sur la santé avant de connaître tous les faits. Le Parti Vert exhorte le gouvernement à appliquer le principe de prudence et à prévenir dès maintenant les citoyennes et les citoyens de ces risques. »

Mentionnant diverses études qui établissent un lien entre l'utilisation du téléphone cellulaire et le cancer, le porte-parole du Parti Vert en matière de promotion de la santé, Jake Cole, a insisté pour que M. Clement prenne des mesures rapides.

« Un nombre croissant de Canadiennes et de Canadiens sont exposés aux REM par le biais de réseaux sans fil installés au travail et à la maison », soulignait M. Cole. « Les effets à long terme de cette exposition sont encore méconnus, mais tout porte à croire que des effets négatifs sur la santé peuvent survenir même lorsque les niveaux d'exposition sont extrêmement bas, voire largement inférieurs aux limites de sécurité prescrites par le gouvernement.

« Le Canada doit émettre rapidement une série d'avertissements publics dans cette affaire, emboîtant le pas à d'autres pays compétents comme l'Allemagne et l'Union européenne, et adopter des principes et des règlements pour protéger la santé et la sécurité des Canadiennes et des Canadiens. »

Conformément au principe de prudence, le Parti Vert recommande les mesures suivantes :

- Recommander que les enfants de moins de 12 ans évitent d'utiliser les téléphones cellulaires, sauf en cas d'urgence;
- Interdire l'utilisation des téléphones cellulaires dans les écoles, sauf en cas d'urgence;
- Imposer un moratoire sur l'installation de tout équipement sans fil ou de sites d'antennes relais de téléphonie cellulaire à moins de 300 mètres d'une résidence ou d'une école;
- Recommander d'éteindre les appareils électroniques lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Pour consulter le rapport des scientifiques internationaux sur l'exposition aux irradiations des réseaux sans fil cité par l'Agence Européenne pour l'Environnement (AEE) concernant les effets des CEM des RadioFréquences, [en anglais seulement], visitez :

www.bioinitiative.org/report/index.htm